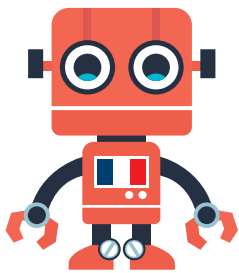


LES  
**PME  
DES  
TERRI-  
TOIRES**

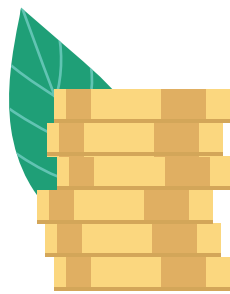


# LA FEEF : LES TPE-PME-ETI DES TERRITOIRES

La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les Entrepreneurs TPE-PME-ETI des territoires, fournisseurs alimentaires et non-alimentaires de la distribution. Véritable vivier d'entreprises stratégiques pour la croissance et la compétitivité, il s'agit d'entreprises implantées industriellement en France, à capitalisation patrimoniale ou familiale, qui ne délocalisent pas, innovent et vitalisent les territoires.



**20 000**  
entreprises  
françaises



**100 Mds€**  
de chiffre  
d'affaires



**250 000**  
emplois répartis  
dans nos régions

**Mouvement actif de 1000 Entrepreneurs engagés, la FEEF agit au quotidien pour développer le business des PME :**

- Elle crée des connexions et soutient les PME dans leurs relations avec leurs clients de tous les circuits de distribution (grande distribution, enseigne spécialisée, restauration hors-domicile, e-commerce, export...).
- Elle met en place un cadre commercial favorable aux PME en signant des accords avec les enseignes pour aménager la relation commerciale dans le sens d'un plus grand discernement PME (soutien à la

trésorerie, réduction des délais de paiement, développement des contrats pluriannuels, diminution des pénalités logistiques...).

- Elle valorise les actions RSE et l'engagement sociétal des PME via sa marque consommateur PME+ (Pour un Monde + Engagé), basée sur la norme ISO 26 000.



# LES VALEURS DES ENTREPRENEURS FEEF

## LIBERTÉ

Les entrepreneurs PME défendent la liberté d'entreprendre, corollaire de la liberté du commerce. Ils prennent des risques et doivent donc être libres dans la fixation de leur stratégie d'entreprise et de leur prix. Ils croient dans les vertus de la concurrence, lieu d'émulation, dès lors que celle-ci est saine, loyale et à "armes égales".

## AUTHENTICITÉ

Les terroirs, l'origine claire des produits, les savoir-faire régionaux et la grande diversité des productions, alimentaires et non alimentaires, donnent du sens à ce qu'ils proposent aux consommateurs en réponse aux nouvelles aspirations.

## RESPONSABILITÉ

Leur modèle de développement se caractérise par une vision de long terme, une préférence pour l'investissement et une performance responsable et durable. Ils voient leur entreprise comme une communauté humaine, c'est-à-dire un Entrepreneur et une équipe qui collaborent ensemble pour réaliser un projet sur un territoire précis en coordination avec leurs parties prenantes.

# LA VALEUR AJOUTÉE DES PME DES TERRITOIRES

## Des entreprises industrielles nécessaires à l'essor économique durable des territoires

**De l'emploi productif local. Sans délocalisation ! Des employeurs qui assurent la vitalité des territoires et leur attractivité.**

La production des PME est ancrée dans leur environnement régional et respecte ses meilleures traditions. Ces entreprises assurent un maillage économique et social de leur territoire, valorisent les spécificités locales et contribuent en permanence au rayonnement de leur région.

Principaux employeurs locaux, les PME développent la compétitivité de la région dans laquelle elles sont parties prenantes. Elles vivent avec leurs partenaires, tels les agriculteurs, sont solidaires et plus généralement génèrent autour d'elles des activités complémentaires et de nombreux emplois indirects.

## Des entreprises dirigées par des entrepreneurs PME indépendants et engagés

**Un vrai modèle d'avenir pour un développement économique humaniste !**

C'est une formule résolument moderne parce qu'elle réconcilie l'efficacité économique et les valeurs indispensables d'une communauté de travail et de vie. Grâce à une forte proximité entre le dirigeant et son équipe, à un ancrage territorial assumé, à une vision de long terme et à une préférence pour l'investissement plutôt que pour le dividende, les PME représentent pour les Français un modèle attractif, porteur de

création de richesse, renforçant le lien social. À l'heure où l'on évoque la contribution des acteurs de la société civile à la vitalité des territoires, les entrepreneurs PME sont déjà là. En avant-garde.

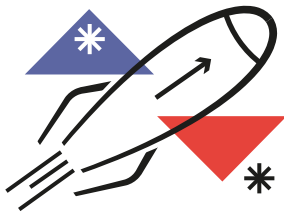
## Des entreprises authentiques et innovantes, en phase avec les citoyens et les consommateurs

**Du vrai, du goût, de la qualité, du sens ! Les PME font la course en tête et sont au rendez-vous.**

Garantes d'authenticité, les PME n'ont pas recours à des artifices ou à des discours de façade. Elles parlent vrai. Leurs deux clés de succès ? D'abord leur connaissance réelle et intime des terroirs et des savoir-faire. Et surtout, aujourd'hui, leur capacité prouvée d'innover en permanence pour répondre aux nouvelles exigences du public. Créatives, agiles, innovantes, les PME savent que ce sont les choix du consommateur qui dirigent désormais les décisions lors de la création d'un produit.

Car chacun est de plus en plus soucieux de l'impact que ce produit aura sur sa santé et sur l'environnement. Attaché à la traçabilité, à la transparence, à la proximité, à la responsabilité, le nouveau consommateur se montre aussi sensible, comme citoyen, aux liens de l'entreprise avec son territoire et à la qualité des rapports qu'elle entretient avec son écosystème.

# LES PROPOSITIONS PRIORITAIRES DES PME DES TERRITOIRES



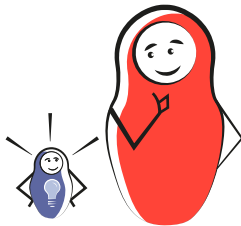
## Libérer le potentiel des PME sur les territoires

- Consolider les capitaux propres des PME par de meilleures incitations fiscales.
- Orienter davantage l'épargne vers le financement des PME.
- Faciliter la transmission d'entreprise en allégeant la fiscalité en la matière et porter l'exonération du "Pacte Dutreil" à 95%.



## Rétablir une concurrence saine, équilibrée et loyale

- Harmoniser le taux d'impôt sur les sociétés afin de ramener celui payé par les PME au même niveau que celui réellement payé par les multinationales (33% vs. 10%).
- Interdire les Ententes et les Alliances conclues entre entreprises qui conduisent à des regroupements dont la part de marché dépasse 10% sur un même secteur d'activité.
- Mettre en place la "TVA compétitivité" pour lutter contre la concurrence inégale et déloyale sur le marché français.



## Reconnaître le principe de différenciation PME

- Mettre en place un cadre économique, fiscal et social correspondant à la réalité des PME.
- Adapter le processus des relations commerciales aux spécificités des PME : marques substituables, faibles contreparties, situation déséquilibrée par rapport à leurs clients, structure commerciale courte.
- Caractériser la différenciation PME par la taille, la part de marché de l'entreprise ou l'implication au capital de l'entrepreneur (situation de prise de risque personnelle, PME non abritées par un grand groupe ou une coopérative).



## Harmoniser les relations clients fournisseurs

- Redonner la liberté au fournisseur dans la fixation de son tarif par l'application de ce dernier dans les deux mois après son envoi afin de respecter le principe de "non négociabilité tarifaire" et de se concentrer avec le client sur la négociation des conditions de développement des ventes (remises, ristournes, promotions...).

- Développer l'approche collaborative et la voie contractuelle afin de favoriser un cadre sur-mesure pour les acteurs et éviter le contentieux. À titre d'exemple, le recours aux contrats pluriannuels devrait être généralisé.
- Interdire la facturation de pénalités logistiques au-delà de 0,5% du chiffre d'affaires annuel HT facturé.



## Faire de la RSE un levier de compétitivité

- Prévoir un abattement fiscal pour les entreprises qui créent de l'emploi sur les territoires et qui sont implantées industriellement sur le sol français.
- Faire bénéficier d'un crédit d'impôt les entreprises qui investissent dans le développement durable (RSE, conversion à la bio, commerce équitable...).
- Réhabiliter dans la société le rôle contributeur de l'entrepreneur PME indépendant qui prend personnellement des risques et incarne un modèle de développement économique humaniste.

CHIFFRES CLÉS

LES PME DANS L'ÉCONOMIE



Part des TPE/PME dans le tissu entrepreneurial français :

**99,8%**

**78%**

des Français ont confiance dans les PME\* versus

**36%**

pour les grandes entreprises privées (Cevipof)



\* Baromètre annuel de la confiance Cevipof-OpinionWay, janvier 2019

Part des créations d'emplois générée par les PME :

**80%**



Part des PME dans la valeur ajoutée :

**44%**



**70%**

des PME et ETI sont à détention familiale

CHIFFRES CLÉS

LES PME DANS LES RELATIONS COMMERCIALES

98%

des fournisseurs  
de la distribution



80%

de la croissance des ventes de  
la grande distribution depuis 5 ans\*



\* Baromètre PME/GD, octobre 2018, Nielsen

80%

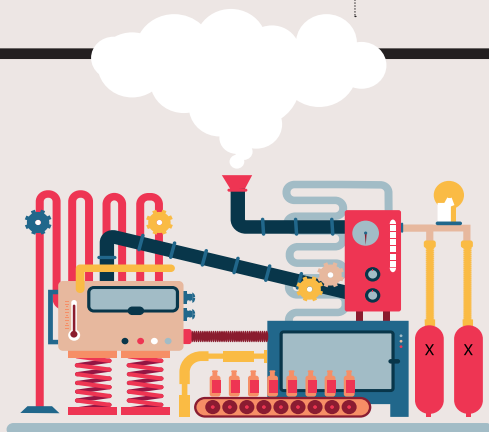
des MDD sont  
produites par  
des PME

90%

des partenariats  
PME/Enseignes  
durent plus de dix  
ans en moyenne

60%

du CA lié au MDD  
est réalisé par des  
PME françaises



**1 produit  
alimentaire sur 2**  
(en valeur) vendu en GMS est  
fabriqué par une PME française

FEEF  
8, rue d'Athènes  
75009 Paris  
tél. 01 47 42 38 67  
feef@feef.org

